



GRAND PARIS

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 21 février 2024

**Le gouvernement veut-il vraiment de la transition écologique ?****Réaction d'Olivier Princivalle, président de la FNAIM du Grand Paris :**

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, a annoncé le prélèvement d'1 Md€ sur l'enveloppe d'aides MaPrimeRénov' pour participer aux efforts d'économies que l'État doit réaliser pour faire face à une croissance revue à la baisse. Il légitime ce coup de rabot sur les aides à la transition écologique des logements par la non-consommation de la totalité de l'enveloppe en 2023. Le nombre de rénovations entre 2022 et 2023 ayant baissé, ce sont 300 000€ qui n'ont pas été sollicités.

Et pour cause ! Il n'y a pas suffisamment d'entreprises RGE pour faire face à l'afflux de commandes et le périmètre d'intervention de MaPrimeRénov' change chaque année. Seuls les bouquets de travaux peuvent désormais bénéficier de financements, excluant ainsi les « monogestes » qui concourent pourtant eux aussi à l'ambition de neutralité carbone à horizon 2050. Or, il est essentiel de ne pas se tromper de diagnostic. La volonté des propriétaires bailleurs d'engager des travaux est incontestable, d'autant que certains d'entre eux risquent très prochainement de ne plus avoir le droit de louer leur bien, ce sont les moyens pour y parvenir qui manquent.

Ces multiples révisions de MaPrimeRénov' ont deux effets majeurs, empêcher la pérennisation d'un système d'aides s'appliquant pourtant à des projets qui demandent du temps, et générer un sentiment de méfiance à l'égard des diverses annonces de l'État, dont on ne retrouve pas toujours sur le terrain l'effet escompté.

Ainsi, Christophe Béchu a annoncé il y a quelques jours un assouplissement du mode de calcul des DPE pour les surfaces de moins de 40 m<sup>2</sup>. 140 000 logements sont supposés en bénéficier et sortir du classement de passoire énergétique. Pourtant, outre le fait que le chiffre de 140 000 est dérisoire au regard du nombre de logements à rénover prioritairement (1 logement sur 2 en Île-de-France), nous ne constatons pas d'effet de « bascule » sur des appartements qui selon nous, professionnels de l'immobilier, devraient en bénéficier. Nous espérons donc que la énième annonce du ministre prévoyant de « lever les restrictions de financement concernant les gestes de rénovation simples et efficaces » sera applicable rapidement et sans restriction.

Ce prélèvement d'1 Md€ est un très mauvais signal envoyé par le gouvernement. Il retire des fonds là où l'on en a le plus besoin. Pourtant, nous devrions tous combiner nos efforts pour accélérer la transition écologique. Ce qui implique de mobiliser suffisamment de financements pour accompagner les efforts des Français, de pérenniser le système d'aides sur 5 ans minimum et de permettre à davantage d'entreprises d'obtenir le label RGE.

**À propos de la FNAIM du Grand Paris :**

L'organisation syndicale représente en Île-de-France, hors Seine-et-Marne, 1 500 professionnels de l'immobilier qui gèrent plus de 1 200 agences, soit un chiffre d'affaires de plus d'1 Md€. 1 professionnel de l'immobilier sur 2 est adhérent à la FNAIM. La Chambre est spécialisée dans 13 métiers différents de la transaction, de la gestion, de l'expertise et du conseil. Dotée de nombreux outils d'analyse, la FNAIM du Grand Paris est une référence incontestée en matière d'études économiques et d'informations juridiques sur les marchés immobiliers.

Depuis décembre 2022, Olivier Princivalle est président de la FNAIM du Grand Paris. Il est également membre du conseil d'administration et le bureau exécutif de la FNAIM Nationale.

Site Internet : <https://www.fnaim-grand-paris.fr/> - Twitter : @fnaimidf

---

**Contact presse – Galivel & Associés**

---

Marie-Caroline Cardi / Carol Galivel – 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63

[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) – [www.galivel.com](http://www.galivel.com)